



# Tarifs 2024

Les tarifs sont indiqués en fonction du nombre de mots à corriger.  
En application de l'article 293B du Code Général des Impôts, la TVA n'est pas applicable.

Les conditions des prestations sont précisées dans les CGV.

- ✓ **Correction à partir de 10 000 mots :**
  - Le tarif appliqué sera de 400 euros sur la base de 100 000 mots, soit 0,004 euro le mot.
- ✓ **Correction + relecture à partir de 10 000 mots :**
  - Le tarif appliqué sera de 500 euros sur la base de 100 000 mots, soit 0,005 euro le mot.
- ✚ Une réduction sera offerte sans cumul possible :
  - Aux auteurs inscrits à l'Annuaire des Autoédités de @John Lucas qui l'auront signalé ;
  - Aux adhérents de @Une pinte de mots qui l'auront signalé ;
  - Aux auteurs ayant parrainé un nouveau client ;
  - Aux filleul(e)s.
- ✓ **Relecture de documents :**
  - Le tarif appliqué sera de 200 euros sur la base de 100 000 mots, soit 0,002 euro le mot.
- ✓ **Analyse seule du logiciel Antidote :**
  - Forfait de 40 €.
- ✓ **Document en-deçà de 10 000 mots :**
  - Forfait de 40 euros afin de tenir compte du temps passé dans les échanges et les documents administratifs en plus de la correction.

*Des facilités de paiement jusqu'à 3 fois sans frais pourront être demandées à partir d'un devis de 300 euros.*

## Grille des tarifs 2024

Désignation de la prestation	Prix unitaire sur la base de 100 000 mots ou forfait
Correction à partir de 10 000 mots	400 € soit 0,004 € le mot
Correction + Relecture à partir de 10 000 mots	500 € soit 0,005 € le mot
Réduction pour les auteurs inscrits à l'Annuaire des Autoédités, les adhérents à Une pinte de mots, les parrains et les filleuls.	- 40 €
Relecture seule	200 € soit 0,002 € le mot
Analyse Antidote seule	40 €
Forfait correction en deçà de 10 000 mots	40 €